Certificat Expression orale et écrite

Présentation

Notre quotidien professionnel est rythmé par diverses situations qui nécessitent de mettre en œuvre une communication claire et adaptée. Le Certificat Expression Orale et Écrite vous prépare à adresser différents niveaux d'interlocuteurs avec un registre de langage adapté ; à désamorcer un conflit naissant ou une situation confuse ; ou encore simplement à retranscrire des informations à un public, à des collègues ou à des collaborateurs.

À qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à tout professionnel, quel que soit son parcours ou son niveau de qualification initial, souhaitant sécuriser sa communication et gagner en impact au quotidien.

Elle répond aux besoins de profils variés :

- **Métiers de contact et de terrain** : (Santé, accueil, vente, logistique...) Pour gagner en assurance face aux interlocuteurs et clarifier les transmissions d'informations.
- **Salariés en évolution professionnelle** : Pour consolider les fondamentaux de la langue (orthographe, syntaxe, expression) et valoriser leur expérience par une certification universitaire.

Les objectifs du certificat

Adapter et développer sa communication en milieu professionnel

Votre métier vous confronte à des situations nécessitant de maîtriser les codes d'une communication efficace ? Transmettre des informations et des consignes de manière claire et confiante constitue une compétence clé de vos fonctions ? Le Certificat Expression Orale et Écrite vous permettra de :

- Gagner en aisance et en clarté à l'oral : Développer sa prestance pour transmettre ses messages avec assurance. Apprendre à adapter son argumentation et son élocution pour convaincre, tout en maîtrisant les codes de l'écoute active.

Durée de la formation

3 sessions de 2 jours répartis sur 3 mois. Accès à une plateforme nationale d'apprentissage entre chaque session

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Campus de la Manufacture des tabacs, Lyon 8e

Contacts

Responsables pédagogiques

- RABOSSEAU Sandrine

Service commun de la formation continue et de la professionnalisation fc@univ-lyon3.fr – 04 78 78 73 90

Handicap

Pôle handicap étudiant

• Sécuriser ses écrits par la maîtrise de la langue : Retrouver des réflexes solides en orthographe, conjugaison et syntaxe pour produire des contenus percutants et garantir la bonne compréhension du message par son lecteur.
• Adapter sa posture et son registre de langue : Maîtriser le registre de langue adéquat pour gagner en crédibilité dans chaque situation. Utiliser une communication précise pour renforcer la confiance et fluidifier la collaboration.
• Obtenir une certification universitaire reconnue : Valider officiellement vos compétences au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

• Rédiger tout type de document en le mettant en forme, et en l'adaptant au contexte et aux destinataires
• Rendre compte d'une démarche ou d'un résultat en utilisant des arguments appropriés, à l'oral ou à l'écrit et dans un registre de langue adapté
• Rédiger des documents de travail courants (notes, messages, formulaires) avec clarté et précision
• Adapter sa communication orale en utilisant l'écoute active, la reformulation et le questionnement
• Exprimer clairement ses idées et informations dans des situations professionnelles courantes

Les + du Certificat Expression Orale et Écrite

• Un **rythme compatible** avec l'activité professionnelle ou la recherche d' un emploi.
• **Formation certifiante** reconnue par l'État permettant de valider ou de valoriser la montée en compétences d'un parcours professionnel.
• **Parcours sur-mesure** : un programme ajusté par groupes de niveaux.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Aucun niveau de qualification initiale exigé.

Candidature

Modalités de candidature

À adresser par courriel à fc@univ-lyon3.fr

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Une bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, permet de suivre un parcours de perfectionnement.

Et après ?

Poursuites d'études

L'obtention du Certificat Expression Orale et Ecrite vous permet de valider le bloc de compétences correspondant du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – DAEU, lui-même inscrit au RNCP sous la référence 4018

Programme

Les contenus et le séquençage pédagogique sont ajustés en amont en fonction des besoins spécifiques de chaque groupe. Les 3 sessions de formation sont réparties sur une durée de 3 mois.

Session 1 (Jours 1 et 2)

Objectif : Choisir le mot juste et construire des messages sans erreurs.

- Enrichir son registre professionnel pour gagner en clarté. Fixer l'orthographe d'usage et lever les doutes sémantiques.
- S'exprimer avec justesse et éviter les imprécisions de langage.
- Maîtriser la construction des phrases, la ponctuation et la syntaxe.
- Sécuriser les accords complexes, les temps et les modes.

Session 2 (Jours 3 et 4)

Objectif : Structurer ses écrits pour gagner en efficacité.

- Hiérarchiser les informations selon l'objectif visé. A
- Articuler son raisonnement pour fluidifier la compréhension.
- Élaborer des supports et des argumentaires d'aide à la décision.

Session 3 : (Jours 5 et 6)

Objectif : Maîtriser sa posture et convaincre son auditoire.

- Sécuriser les temps du récit et les nuances de la conjugaison.
- Développer son relief pour captiver et emporter l'adhésion.
- Travailler l'élocution et la force de conviction en situation réelle.